



Assemblée Générale de l'AMAP des Fontaines

19 novembre 2021 Local de distribution 19h30 – 22h

LES PARTICIPANTS

	Présents	Pouvoirs
Conseil Administration	Stéphanie CARTRON Maryvonne LEHUEDE Didier KESSAB Pascal DURANTON Hervé HUBERT Emilie THIERY Benjamin COCHENER Anne-Marie LOMP Christine BURCKEL	
<u>AMAPIENS</u>	Elisabeth LUCAS Delphine MURS David CARTRON Maud ROUSSEL Martine DURANTON Pascale JOURNAUD Inma RIVERA Gaël RICHARD Alain GANDEMER Emmanuel DION Caroline GRELET Pierre-Jean BOUTOLEAU	Eric-François BARTA Marie-Christine DAVID Jean-Bernard GUIDEZ Annie GOOSE Pauline BIELAK Annick LACARRIERE Céline PIETERS
<u>Producteurs</u>	Anne-Claire, Maraichère Angélique, Pleurotes Benjamin, Miel Julien, Fromages vache Benoit, Fromages chèvre Ramzhi, Œufs Olivia, Tisanes Marion, Safran Micka, Pain Virginie, Glaces Baptiste, Galettes	

Soit :	21 Adhérents dont CA	7 pouvoirs	11 producteur
---------------	----------------------	------------	---------------

ORDRE DU JOUR

Introduction par Stéphanie :

Notre AMAP compte aujourd'hui presque 70 familles de mangeurs et 25 producteurs soit autant de produits variés.

Rappel de l'ordre du jour :

- Rapport d'activité
- Rapport financier
- La parole est à nos producteurs

Et la parole est donnée à Anne-Marie qui nous interroge sur la signification d'AMAP pour chacun d'entre nous. On commence par un petit rappel en redonnant la signification du sigle AMAP : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne. On peut retrouver différents volets derrière ce sigle. On pense d'abord au soutien à des paysans, producteurs. En signant un contrat, nous connaissons la personne qui produit ce que nous mangeons, nous savons comment notre nourriture est produite ou fabriquée. Cela donne un sens à notre alimentation. On parle aussi de solidarité. Par là on entend solidarité économique face aux intempéries qui jouent sur les productions, solidarité à ce mode de production locale, paysanne et la plupart du temps bio. Par notre soutien, nous entendons rémunérer les paysans au juste prix et espérons les aider à vivre de leur production.

Etre adhérent à l'AMAP c'est aussi être responsable en remplissant les contrats en temps et en heure, en participant à des permanences, en venant chercher ses produits sans oublier ses contenants...

Tout cela en ayant bien en tête que l'AMAP n'est toujours pas un supermarché.

Nous profitons également de ce moment pour faire remarquer que nous avons fait un grand ménage dans le local. Nous avons mis en place des bacs pour récupérer certains contenants. Nous vous remercions de respecter les consignes pour les retours. Les pots de confiture doivent être retournés sans l'étiquette, ce qui est loin d'être le cas. Vous mettez les pots à tremper pendant une nuit et l'étiquette s'enlève facilement. Les bouteilles de bière de la brasserie de l'Olifant à rapporter sont les 75 cl uniquement. On nous a discrètement fait cadeau d'un carton de 12 bouteilles vides 33cl de bière Nautile. Si le propriétaire se reconnaît merci de bien vouloir le récupérer. Il y a des bacs de tri un peu partout sur la commune.

Nous comptons sur vous pour garder un local en ordre et agréable.

Hervé lance un appel aux personnes qui ont des idées pour décorer les murs.

RAPPORT MORAL

- **Faits marquants :**
 - o Les confitures, sirops et coulis, de Clémence de la Ferme du Bouffay ont été proposés lors de plusieurs distributions et ont rencontré un succès certain

- Nous avons démarré un contrat fromages de vache avec Julien qui est installé sur une ferme laitière et utilise le lait pour le transformer en camembert, mozzarella et autre fromage blanc
 - Nous avons accueilli les savons d'Anaïs avec ou sans huiles essentielles
 - Les bouquets d'herbes aromatiques d'Amalia nous ont accompagnés l'été dernier
 - Nous avons profité des glaces et sorbets de Virginie, ainsi que du lait cru en vrac
 - Nous avons une nouvelle productrice de pommes et jus de pommes. Marjolaine remplace les Vergers de la Grigonnais qui ont laissé tomber en début de saison
 - Nous ne renouvelons pas le contrat fromage de brebis faute d'un niveau de commandes suffisant
 - Même chose pour les légumineuses
- **A venir :**
- Nous préparons le Marché de Noël avec les produits ponctuels tels que les noix, les confitures, les volailles de Noël ou encore les bûches glacées. Le marché se tiendra le 17 décembre et certains contrats ont déjà été envoyés.
 - Nous allons réfléchir à une date pour organiser notre pique-nique annuel chez un de nos producteurs
- **Manifestations:**
- Organisation d'une réunion CA/producteurs début juillet à la Noé Verte pour échanger sur la période écoulée et partager un moment en dehors d'une distribution
 - Participation au Téléthon géré par 2 adhérents
 - Forum des associations début septembre avec une moindre fréquentation du forum en général mais 4 familles qui nous ont rejoints

Vote du rapport moral		
Pour : 28	Vote contre : 0	Abstention : 0

VOTE DU CONSEIL ADMINISTRATION

- Sortant : Didier
- Entrants : Pierre-Jean Boutoleau

Vote de la composition du CA		
Pour : 28	Vote contre : 0	Abstention : 0

RAPPORT FINANCIER

Compte de résultat

En euros	Recettes	Dépenses
Report année 2019/2020	531,69	
Cotisations	384,00	
Frais de tenue de compte		34,50
Assurance local		27,00
Evènementiel		157,62
Inter AMAP		35,00
Subvention municipale	245,00	
Achat petit matériel		60,00
Dépenses exceptionnelles		25,00
Fonctionnement		24,59
TOTAL	1 160,69	363,71
Résultat 1/11/2021	796,98	

Budget prévisionnel

En euros	Recettes prévisionnelles	Dépenses prévisionnelles
Report année 2021/2022	796,98	
Cotisations	408,00	
Frais de tenue de compte		24,00
Assurance local		30,00
Inter AMAP		41,00
Evènementiel		500,00
Subvention municipale	0,00	
Achat matériel		200,00
Fonctionnement		50,00
TOTAL	1 204,98	845,00

- on note une baisse des frais bancaires en ne faisant plus de virements bancaires qui nous sont facturés
- on prévoit une légère hausse de la cotisation Interamap
- même chose pour l'assurance du local
- et nous tablons sur une légère augmentation des cotisations : 68 adhésions, pour 64 en 21
- nous proposons le maintien du montant de la cotisation à 6 euros

Vote du rapport financier		
Pour : 28	Vote contre : 0	Abstention : 0

TOUR DE TABLE DES PRODUCTEURS

Nous profitons de la présence de nos producteurs pour faire un tour de table :

- Benjamin, producteur de miel, la production est correcte malgré les conditions climatiques. Il organise des portes ouvertes chaque année le 1^{er} week-end d'octobre.
- Julien, producteur de fromages au lait de vache. Il a installé son labo dans une ferme laitière à Rougé. Il achète le lait et le transforme sur la ferme.
- Benoit, producteur de fromages de chèvre, cela fait maintenant 3 ans qu'il assure les distributions. Les chèvres vont bientôt faire une pause pour s'occuper de leurs petits.
- Anne-Claire, maraîchère. C'est la 2^{me} année de livraison des paniers de légumes. L'année a été compliquée du point de vue climatique avec beaucoup d'humidité et de désherbage.
- Ramhzi, producteur d'œufs. A démarré son activité il y a 2 ans avec Sébastien. L'AMAP les a aidés au démarrage. Ils essaient d'avoir une démarche la plus locale possible. Ils risquent d'être ennuyés avec les mesures à respecter contre la grippe aviaire. Une pétition est en ligne et nous allons la partager avec les amapiens.
- Angélique, productrice de pleurotes. L'activité a démarré en 2020. 5 AMAPs ont des contrats et 60kg de pleurotes sont livrés chaque semaine.
- Olivia, productrice de tisanes. Elle a démarré son activité en 2015. En plus des tisanes, elle propose aujourd'hui des tisanes et des aromates. Elle utilise pour moitié des herbes cultivées et pour moitié de la cueillette sauvage. Elle a d'autres partenariats en cours de finalisation.
- Micka, paysan boulanger. Il livre 20 kg de pain pour l'Amap sur les 250 qu'il produit chaque semaine. Il reconnaît qu'il n'est pas très présent pour les distributions mais il démarre son activité tôt le matin donc c'est difficile pour lui de rester sur le temps de la distribution.
- Marion, productrice de safran. Nous faisons une seule vente par an de safran au moment de Noël. Cette année ce sera le 10 décembre. Elle a dû replanter tous ses bulbes car ils ont été dévorés par des petits rongeurs. Elle pourra proposer également des framboises déshydratées. Il n'y a pas eu beaucoup de petits fruits cette année à cause du gel.
- Virginie, productrice de glaces fermières. Elle est installée depuis 2 ans. Elle livre 3 AMAPs, des épiceries et des magasins à la ferme. Elle est en pleine production des bûches de Noël.
- Baptiste, producteur de galettes et crêpes. Son activité est intégrée dans une coopérative avec une trentaine d'autres projets. Il reconnaît également être peu présent car il a beaucoup de points de vente à livrer.

Les discussions vont pouvoir se poursuivre pendant la dégustation des galettes préparées par Baptiste et Anaïs qui l'accompagne.

Fin de l'AG 21h54

S CARTRON